

Mémoire généalogique et mariages consanguins chez les Qoms du Chaco argentin

Genealogical Memory and Consanguineous Marriages Between Qoms of the Argentinean Chaco

Memoria genealógica y matrimonios consanguíneos entre los qom del Chaco argentino

Florencia Tola

Volume 44, numéro 2-3, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030973ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030973ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tola, F. (2014). Mémoire généalogique et mariages consanguins chez les Qoms du Chaco argentin. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(2-3), 117-125.
<https://doi.org/10.7202/1030973ar>

Résumé de l'article

Le but de cet article est d'analyser deux aspects du système de parenté des Tobas (Qoms) du Chaco argentin : la mémoire généalogique et les mariages consanguins. À cette fin, l'auteure analyse d'abord les données ethnographiques et généalogiques recueillies entre 2002 et aujourd'hui dans trois communautés du centre de la province de Formosa, dans le Chaco argentin : San Carlos, Santo Domingo et Riacho de Oro, puis elle démontre l'existence d'une inflexion matrilineaire dans la mémoire des hommes et des femmes tobas en examinant quelques cas de mariages consanguins.



Mémoire généalogique et mariages consanguins chez les Qoms du Chaco argentin

Florencia Tola

CONICET et Centre
d'EREA du LESC
(UPO/CNRS)

*Traduit de
l'espagnol par
Geneviève
Deschamps*

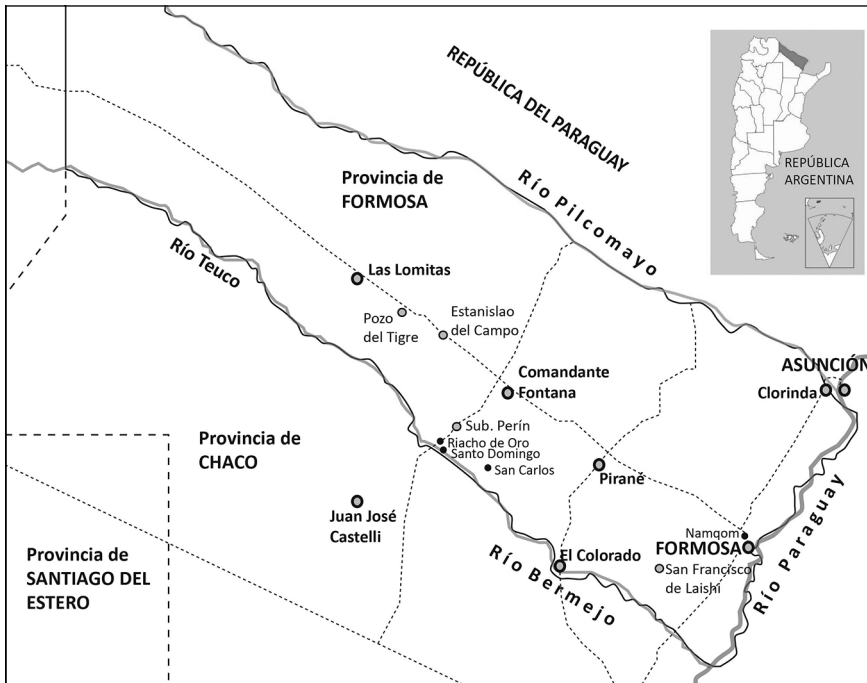
DANS CET ARTICLE, nous nous proposons de développer certains aspects du système de parenté toba en lien avec la mémoire généalogique et les mariages entre individus généalogiquement apparentés. Nous nous baserons sur le matériel que nous avons collecté sur le terrain de 2002 à aujourd'hui dans trois communautés du centre-est de la province de Formosa, dans le Chaco argentin : San Carlos, Santo Domingo et Riacho de Oro (voir carte). Ce matériel a été traité quelques années plus tard avec le logiciel PUCK, un programme informatique pour le traitement des données généalogiques¹.

Depuis 2000, nous travaillons à la constitution d'un corpus toba à partir des généalogies et des histoires d'individus et de familles vivant dans ces trois communautés. La recherche plus générale dans laquelle s'est inscrite la création progressive de ce corpus consistait en une reconstruction de l'histoire orale des habitants de ces communautés. Pour ce faire, nous nous sommes concentrée, durant diverses étapes de la recherche, sur le registre des histoires que les hommes et les femmes ont racontées au sujet de la conquête militaire, de la sédentarisation et de la vie dans les missions, mais aussi sur le registre des généalogies et des histoires de familles, de parenté et de couples au fil du temps².

Pour constituer le corpus, nous avons collecté, dans chacun des

foyers des trois communautés, les généalogies de l'homme de la maison et de son épouse³. Des histoires familiales et des histoires de vie ont par ailleurs émergé de façon spontanée au cours de la collecte des données généalogiques. Ce premier registre – ainsi que les suivants – a été remis aux familles et révisé avec elles afin de corriger les erreurs ou les omissions potentiellement commises au cours de cette première étape et d'offrir à chaque famille sa propre généalogie écrite. Au fil des ans, alors que nous poursuivions le travail de manière ininterrompue dans ces communautés et dans d'autres, nous avons continué de mettre à jour les données généalogiques (naissances, décès, mariages, changements de lieu de résidence, etc.), complétant et développant du même coup le registre original⁴. Seuls certains collaborateurs autochtones qui connaissaient bien le sujet de nos recherches ont été consultés pour la mise à jour des données.

Dès le début de notre travail dans la région, nous avons informé de manière collective et individuelle les membres des communautés de l'objectif, des étapes, de la méthodologie et des résultats de nos recherches. Après avoir obtenu l'autorisation des leaders et des familles, nous avons enregistré les informations obtenues au sujet de l'ancrage territorial de l'histoire orale et de la parenté et remis aux communautés, à l'occasion d'assemblées collectives, le matériel



Localisation des communautés tobas au sein desquelles nous avons travaillé
(Carte réalisée par Celeste Medrano)

collecté, systématisé et présenté sous forme de rapports (voir p. ex. Salamanca et Tola 2005; Tola 2006a; Tola, Medrano et Cardin 2011). Les Qoms avec qui nous avons travaillé ont toujours su que nous enquêtions sur les liens de parenté, l'histoire et le territoire et ils ont accepté que les données collectées soient utilisées dans des publications scientifiques.

La plupart de nos interlocuteurs savent que nous disposons d'une base de données à leur sujet et sur leurs ancêtres, puisque cette même base de données (élaborée dans un fichier Excel puis intégrée au logiciel PUCK) a été ramenée dans les communautés afin de collecter les données manquantes. Nombre de nos collaborateurs se sont en outre rendus à Buenos Aires et nous ont aidée à élargir la base de données.

LE CHACO ET LES QOMS

Le Gran Chaco est une vaste plaine qui s'étend en partie sur les territoires de l'Argentine, de la Bolivie, du Paraguay et du Brésil. Délimité par le fleuve Paraná et la rivière Paraguay à l'est, les contreforts andins à l'ouest, la Chiquitania et le plateau du Mato Grosso au nord et le fleuve Salado au sud, le Chaco couvre une superficie de plus d'un million de kilomètres carrés. Il est composé de trois sous-régions divisées en fonction de leur gradient pluviométrique, soit, d'est en ouest, le Chaco humide, le Chaco central et le Chaco sec. Le Gran Chaco comprend une mosaïque d'écosystèmes adaptée à une saisonnalité marquée des précipitations, mais où prédominent la forêt subtropicale sèche (à l'ouest) et la forêt subhumide (à l'est) [voir Ginzburg et Adámoli 2006].

À l'époque précolombienne, la majeure partie des groupes autochtones du Gran Chaco pratiquaient une

économie basée sur la chasse, la pêche et la cueillette ainsi que sur une horticulture émergente, car ils se déplaçaient régulièrement en fonction d'un cycle annuel. Plusieurs auteurs s'entendent sur le fait que l'unité de base de l'organisation sociale dans le Chaco était la bande (Braunstein 1983). Les bandes étaient constituées de familles étendues dont les membres étaient presque tous liés entre eux par consanguinité ou par alliance (Cordeu et de los Ríos 1982; Braunstein et Miller 1999). Les bandes se déplaçaient sur des territoires plus ou moins définis au rythme des cycles écologiques. Les membres partageaient un lieu et un usage économique du territoire. Les diverses nations étaient quant à elles des unités politiques moins localisées qui regroupaient diverses bandes partageant une même variante dialectale et entretenant des relations de parenté en raison des échanges matrimoniaux (Karsten 1932; Cordeu et de los Ríos 1982; Braunstein 1983). Il existe par ailleurs un consensus généralisé sur le fait que les nations constituaient « l'extension maximale des limites des liens parentaux » (Braunstein 1983 : 31).

Les Tobas appartiennent – comme d'autres groupes du Chaco, notamment les Pilagás et les Mocovies –, à la famille linguistique guaycurúe. Ils se donnent eux-mêmes le nom de *Qom*. Ce terme vient du pronom personnel correspondant à la première personne du pluriel (*qomi*) et désigne une position relationnelle. Il désigne, dans un sens restreint, ceux qui parlent une même langue (*qom la'aqtac*, c'est-à-dire, littéralement, « la parole *qom* ») et partagent certaines pratiques et représentations. Le terme « Toba », la désignation officielle de ce même groupe, est un nom péjoratif d'origine guaranie qui signifie « grands fronts ». Il fait référence à la coutume qu'avaient les Qoms de s'épiler les sourcils, aujourd'hui tombée en désuétude (Balmori 1957).

Les communautés de San Carlos, de Riacho de Oro et de Santo Domingo sont situées dans le département de Patiño, dans le centre de la province de Formosa. Au début du XIX^e siècle, Quinaxauaic – plus tard nommé en espagnol Juan Ignacio Mansilla – était le chef d'un groupe huaguiot⁵ constitué d'environ huit familles étendues qui se déplaçaient dans la zone de Pampa del Indio, dans la province actuelle du Chaco. À cette époque, ces Huaguiots entretenaient des relations pacifiques avec les Paraguayens, avec qui ils échangeaient du cuir et des plumes. Pendant les premières décennies du XX^e siècle, Mansilla et son groupe quittèrent la localité de Latelsat après qu'un voisin créole leur eut appris que le gouvernement national donnait des terres aux peuples autochtones dans la province

de Formosa. Cet habitant créole faisait référence à la mission Bartolomé de las Casas, créée en 1914 et située dans le centre de la province. Mansilla et son groupe ont donc entrepris le voyage jusqu'à Formosa, probablement pour échapper au front de conquête et de colonisation, et se sont installés pendant quelques années dans la mission. Mansilla travaillait pour les créoles pendant ces années-là et il a donc continué de parcourir la zone centrale du Chaco.

Toujours accompagné d'autres familles, il s'est rendu un jour sur le territoire de chasse et de cueillette des Qoms – un lieu appelé *salaqsattangui* (« lieu où abonde le sénéçon précoce ») – à Subteniente Perín, au centre de la province de Formosa, où d'autres familles qoms appartenant aux sous-groupes huagilot, no'olgaxanaq et ýolo étaient installées. Celles-ci avaient pour chef Rachiya, dont le nom espagnol était Bailón Suarez. À la même époque, les familles de Riacho de Oro désignèrent Ojalito Palavecino comme cacique du village en raison de sa facilité avec la langue espagnole. Mansilla est resté à proximité de Perín – plus précisément à Santo Domingo, également connu sous le nom de *Poxoyaxac alhua* (« terre fragile, cassante ») – et il a continué d'entretenir des liens et de pratiquer divers échanges avec les familles de Riacho de Oro. Vers 1930, Mansilla et d'autres familles du groupe ont quitté Santo Domingo pour s'installer dans un lieu qu'on appelle aujourd'hui San Carlos (*Mala' lapel*, ou « le lit de la lagune »). Certaines familles qui se déplaçaient avec Mansilla sont restées à Santo Domingo.

À la suite de la reconstruction de l'histoire orale des trois communautés, nous avons déterminé que la majorité de leurs habitants étaient issus d'au moins trois nations guaycurúes antiques (huagilot, no'olgaxanaq et ýolo) qui circulaient sur un territoire partagé couvrant des terres situées au nord et au sud de la zone centrale de la rivière Bermejo. Les membres de ces nations entretenaient des liens de parenté qui existent encore aujourd'hui entre leurs descendants.

Jusqu'à présent, les travaux de recherche réalisés dans la région n'ont pas permis de répondre de manière définitive à la question de savoir si les dénominations tobas renvoient à des unités sociales réduites basées sur des liens de parenté (les bandes) ou à des ensembles sociopolitiques plus importants (les tribus). Des auteurs comme Miller (1979) soutiennent que, chez les Tobas du centre-est de Formosa et du Chaco, les termes directionnels renvoient aux bandes. D'autres estiment que les termes directionnels et ceux qui se basent sur des analogies animales constituent des noms de tribus (Braunstein 1983; Wright et Braunstein 1990).

LE SYSTÈME DE PARENTÉ TOBA

Selon les ouvrages publiés sur le sujet, le système de parenté toba se caractérise par une descendance cognatique, une résidence postmaritale matri-uxorilocale et une ouverture marquée vers l'extérieur qui s'exprime par une tendance à l'exogamie matrimoniale (à l'extérieur de la

nation à la suite de la conquête et à l'extérieur de la famille étendue bilatérale de nos jours).

La terminologie de la parenté qom n'établit pas de distinction entre les cousins croisés et les cousins parallèles. Par ailleurs, comme dans la terminologie wichie (Palmer 2005), la terminologie qom ne fait pas de différence entre les catégories suivantes de parents patri- et matrilatéraux : FP = MP⁶ (*ýape, icote*), FG = MG (*ñitesoqo', ýasoro*), FGCh = MGCh (*ýaqaýa*), BCh = ZCh (*ýasoshec, ýasoshe*). Les parents patri- et matrilatéraux ne sont pas différenciés et les parents croisés et parallèles non plus, mais les parents directs et collatéraux le sont (en G+1, *ita'a* et *ýate'e*, *ñitesoqo'* et *ýasoro*, et en G-1 *ýale* et *ýalec*, *ýasoshec* et *ýasoshe*). Il n'existe pratiquement pas de termes dérivés (à l'exception de quelques-uns dans la terminologie des affins : *ldaua so ýale/c* – frère ou sœur du conjoint du fils ou de la fille – et *ldaua so ýasoshe/c* – frère ou sœur du conjoint du neveu ou de la nièce), puisque presque tous les termes sont élémentaires. Dans la terminologie toba – tout comme dans les terminologies wichie et pilagá (Palmer 2005; Dell'Arciprete 1991-1992), F ≠ FB et M ≠ MZ en G+1 et S ≠ GS et D ≠ GD en G-1. Les parents directs possèdent une terminologie descriptive alors que les parents collatéraux bénéficient d'un traitement classificatoire. Nous nous retrouvons avec une terminologie de type hawaïen en G0 et de type inuit en G+1 et en G-1 – comme cela semble de rigueur dans les systèmes de parenté du Chaco (Palmer 2005 pour les Wichis; Dell'Arciprete 1991-1992 pour les Pilagás). En résumé, on peut dire que les Qoms vivent dans une société où les personnes appartiennent tout autant à la famille de la mère qu'à celle du père et où il n'existe pas de préférence pour le mariage entre cousins croisés.

Il existe, dans la bibliographie de la région, un consensus généralisé quant à l'existence d'un nombre plus grand d'interdictions que de règles positives en matière d'alliances matrimoniales. Lorsque les interdictions ne sont pas respectées, les couples contractent des mariages considérés comme incestueux. L'ethnographe Alfred Métraux a écrit, en 1963, qu'il existait « peu d'informations au sujet des préférences de mariages » chez les Tobas-Pilagás (1963 : 324). Le finlandais Raphael Karsten (1932) a signalé que les Tobas ne s'opposaient pas au mariage entre cousins, et Enrique Palavecino (1933) a soutenu que l'union matrimoniale entre « parents » était interdite par les Pilagás et que le mariage entre cousins était considéré comme incestueux. Plus récemment, l'anthropologue Ana Dell'Arciprete a découvert, dans le cadre de ses recherches chez les Pilagás et les Tobas-Pilagás, que la seule « règle en vigueur était l'interdiction de se marier avec un parent » (1991-1992 : 19).

De manière générale, les Qoms considèrent aujourd'hui comme incestueux les mariages contractés entre des membres d'une famille étendue bilatérale (Tola 2006b; Tola et Salamanca 2009). Un individu ne peut se marier avec l'un de ses frères ou sœurs (réel ou classificatoire) ou avec un individu considéré comme tel par rapport à l'un de ses

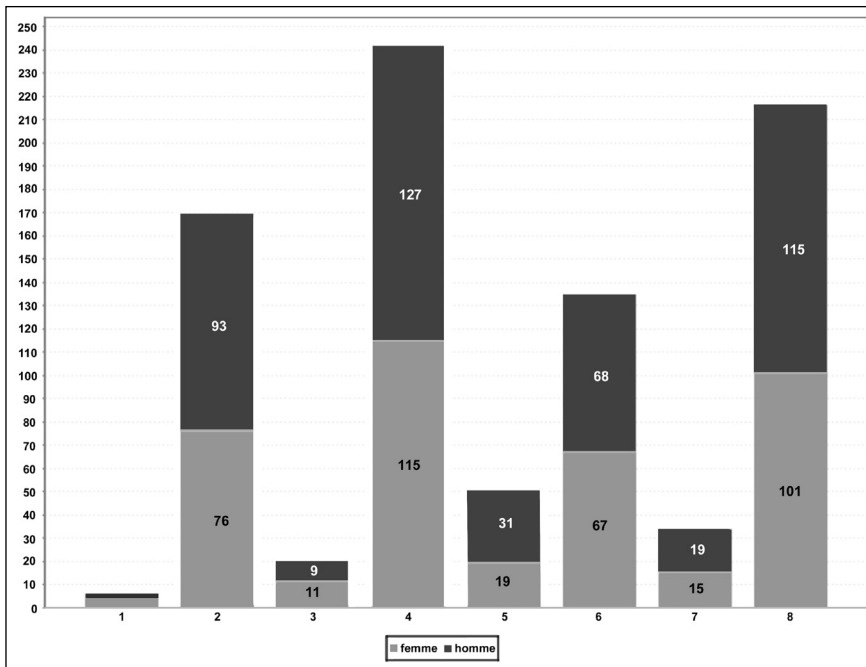


Figure 1
Bisaïeul(e)s connu(e)s

consanguins, de quelque niveau généalogique que ce soit, tant qu'il existe un souvenir de la chaîne généalogique qui les unit ou tant qu'il existe un souvenir de la relation classificatoire entre leurs ancêtres. Dans ces systèmes, la terminologie de parenté semble constituer un facteur central dans la règle d'interdiction de l'inceste.

Nous nous proposons toutefois de montrer que les interdictions matrimoniales cognatiques n'ont pas toujours été respectées au fil des générations dont les informations ont été enregistrées dans notre corpus. En effet, des mariages consanguins ont été contractés au fil des générations et leur pourcentage n'est pas négligeable lorsque l'on sait que la population étudiée appartient à une société cognatique qui ne valorise pas le mariage entre cognats.

INFLEXION MATRILINÉAIRE DANS LE CORPUS ENREGISTRÉ

Notre corpus répertorie les mariages contractés pendant huit générations, soit, en gros, entre des personnes nées entre la fin du XIX^e siècle et la fin du XX^e. Bien que nous ayons collecté des données pour les huit générations, il est important de mentionner que les personnes du corpus ne se souviennent pas toutes de l'ensemble de leurs parents.

Dans leur étude sur l'amnésie et l'information généalogique dans deux corpus différents (l'un historique, celui de la République de Saint-Marin, et l'autre ethnographique, celui des Peuls du Cameroun), Laurent Barry et Michael Gasperoni (2008) attirent l'attention sur le fait que les résultats obtenus à l'aide des programmes informatiques concernant la mémoire généalogique reflètent l'information dont dispose le chercheur, et pas nécessairement la mémoire familiale réelle des acteurs. De fait, les deux auteurs estiment qu'il faut prendre garde, dans tout corpus, de confondre la mémoire généalogique réelle que les

acteurs ont de leurs réseaux de parenté et l'information disponible au terme de l'analyse du corpus. Le hiatus entre ces deux notions est illustré par l'opposition entre les « individus réels » et les « individus virtuels » (*ibid.* : 68). Les premiers sont les interlocuteurs qui fournissent l'information généalogique, et les seconds, les « avatars biographiques » faisant partie de la mémoire généalogique des premiers » (*ibid.*). Les membres des jeunes générations peuvent en effet fournir, à divers degrés, des informations au sujet de leurs ascendants, mais ces derniers ne sont pas nécessairement en vie. Ainsi, si nous gardons à l'esprit que la « mémoire généalogique individuelle » n'est pas celle qui est reflétée dans les résultats d'un corpus, on peut comprendre que, en dépit des huit générations enregistrées dans notre corpus, les résultats relatifs à la mémoire généalogique sont partiels, car ils placent sur le

même plan les individus réels et leurs « avatars mémoriels » (*ibid.* : 69).

Notre corpus comprend 787 hommes et 660 femmes (vivants et décédés). Cela inclut les personnes avec qui nous avons travaillé, mais aussi leurs « avatars mémoriels ». Des 1447 individus inclus dans le corpus, 1405 entretiennent des liens généalogiques. Le corpus fait état de 473 mariages contractés entre 397 hommes et 383 femmes (vivants et décédés) [voir Tola 2014].

Nous nous intéresserons maintenant à certaines caractéristiques générales du corpus qui rendent compte de l'existence d'une inflexion matrilineaire concrète dans la mémoire des hommes et des femmes. Nous démontrerons qu'une telle inflexion n'est pas due à une surreprésentation des femmes, puisque le corpus compte 127 hommes de plus que de femmes.

La figure 1 montre le nombre d'individus (hommes et femmes) dont nous connaissons les bisaïeuls par rapport à l'ensemble des individus du corpus (vivants et décédés, connus ou non). La courbe en dents de scie (valeurs élevées correspondant aux nombres pairs) montre que les couples de bisaïeuls sont plus souvent connus que les bisaïeuls considérés séparément. Il semble que le corpus ne présente aucun biais en faveur des ascendants maternels, puisque – lorsqu'on considère l'ensemble des personnes enregistrées – les couples de bisaïeuls sont plus souvent représentés que les bisaïeuls et les bisaïeules considérés séparément, c'est-à-dire sans leur conjoint respectif. Ces derniers – les bisaïeuls individuels – correspondent aux valeurs moins élevées, c'est-à-dire à 1, 3, 5 et 7.

Lorsque nous examinons de plus près la figure 1, nous constatons que nous connaissons les huit bisaïeuls de

216 individus (14 hommes de plus que de femmes); six bisaïeuls de 135 personnes (un homme de plus); quatre bisaïeuls de 242 personnes (12 hommes de plus) et deux bisaïeuls de 169 personnes (17 hommes de plus). Nous disposons de davantage d'informations sur les couples de bisaïeuls que sur les bisaïeuls individuels et, dans presque tous les cas, nous connaissons les bisaïeuls (couples ou individuels) de davantage d'hommes que de femmes.

Le caractère équilibré du corpus est également visible lorsque nous examinons les types particuliers d'ascendants enregistrés sur trois générations – cette fois chez les personnes mariées seulement⁷ : les ascendants du père et de la mère sont en effet tout aussi présents dans la mémoire des personnes du corpus. Nous observons cependant que, dans toutes les chaînes qui conduisent aux bisaïeuls (X : homme ou femme, H : homme, F : femme), on connaît les bisaïeul(e)s de plus de femmes que d'hommes. Le corpus montre que l'on connaît tant les bisaïeuls que les bisaïeules de davantage de femmes que d'hommes. En observant de plus près quelques-unes des chaînes généalogiques présentées dans la figure 2, nous voyons que la bisaïeule utérine (FFF) et le bisaïeul agnatique (HHH) sont connus pour davantage de femmes que d'hommes et qu'il en va de même avec les chaînes HHH et FFH : la mère du père du père et le père de la mère de la mère sont connus pour plus de femmes que d'hommes (HHH : 101 femmes contre 92 hommes, et FFH : 101 femmes contre 82 hommes). On connaît les bisaïeules de plus de femmes que d'hommes, même lorsque la chaîne généalogique qui les relie contient majoritairement des hommes (HHF).

On pourrait supposer que l'écart entre les résultats présentés dans la première et la seconde figure s'explique par un facteur démographique : le corpus contient 127 hommes de plus que de femmes, et l'information fournie dans le premier diagramme concerne l'ensemble des sujets du corpus. La figure 2 se limite cependant aux personnes mariées et le nombre d'hommes et de femmes mariés est pratiquement le même. L'information ne peut donc être biaisée par l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes. On peut donc en conclure que nous connaissons mieux les ascendants des Qoms de sexe féminin que ceux des Qoms de sexe masculin sur trois des générations incluses dans le corpus.

Le poids utérin que l'on remarque dans le corpus n'est pas dû à des failles dans l'observation ou dans la collecte de données, mais à une caractéristique propre du système de parenté qom : le côté utérin semble prédominer au

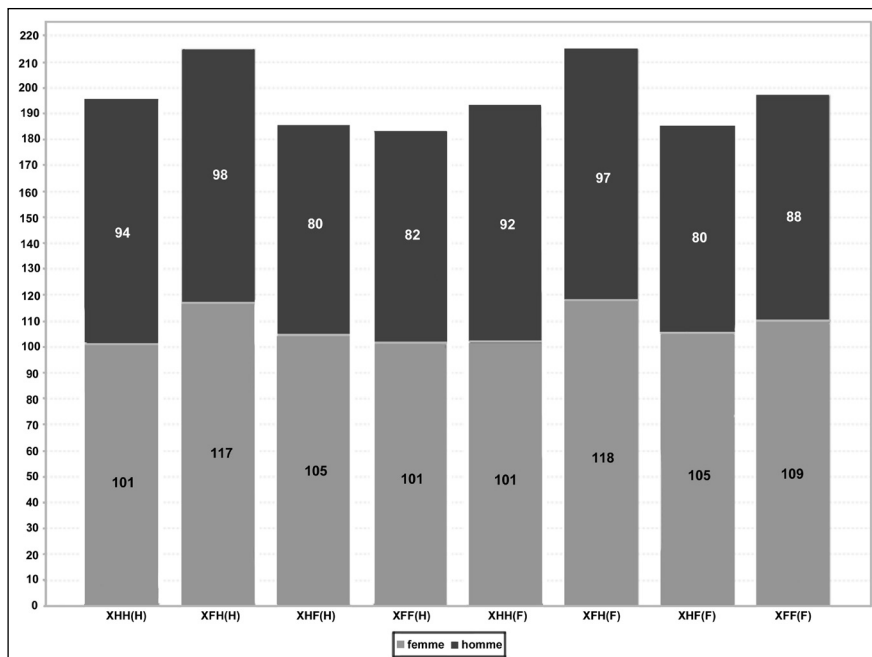


Figure 2
Types particuliers de bisaïeul(e)s connu(e)s

détriment du côté agnatique dans la mémoire des hommes et des femmes tobas. Cela pourrait s'expliquer en partie par la matrilocalité qui était pratiquée et qui se pratique encore aujourd'hui, mais nous ne croyons pas que l'explication réside exclusivement dans le mode de résidence postmaritale, car les femmes sont plus nombreuses à connaître leurs ascendants, qu'ils appartiennent à la lignée maternelle ou paternelle.

Des questions d'ordre plus général émergent à ce stade-ci. Existe-t-il un lien entre le fait que les femmes sont plus nombreuses à se souvenir de leurs ascendants masculins et féminins et les pratiques matrimoniales tobas? Les données démographiques reflètent-elles des aspects du système matrimonial? Nous nous pencherons maintenant sur les mariages entre individus apparentés généalogiquement pour tenter de répondre à ces questions.

MARIAGES CONSANGUINS

Les généalogies recueillies et l'utilisation de PUCK ont permis de déterminer que 81 mariages sur les 472 enregistrés (21 %) ont été contractés entre cognats. Le pourcentage général de mariages consanguins met en évidence certaines particularités du mariage toba. D'abord, l'interdiction explicite d'épouser un consanguin bilatéral n'est pas respectée dans la pratique. Cependant, en dépit du consensus actuel quant à l'interdiction de contracter un mariage avec un parent bilatéral, plusieurs aînés ont mentionné que la coutume ancienne consistait à choisir un conjoint au sein de sa propre parentèle. Cette idée n'existe pas comme telle en tant que norme aujourd'hui. Notons par ailleurs que les facteurs qui expliquent ce changement peuvent être divers; l'évangélisation importante dont ont fait l'objet les Qoms depuis le milieu du XVII^e siècle est possiblement l'un des plus importants. On connaît le

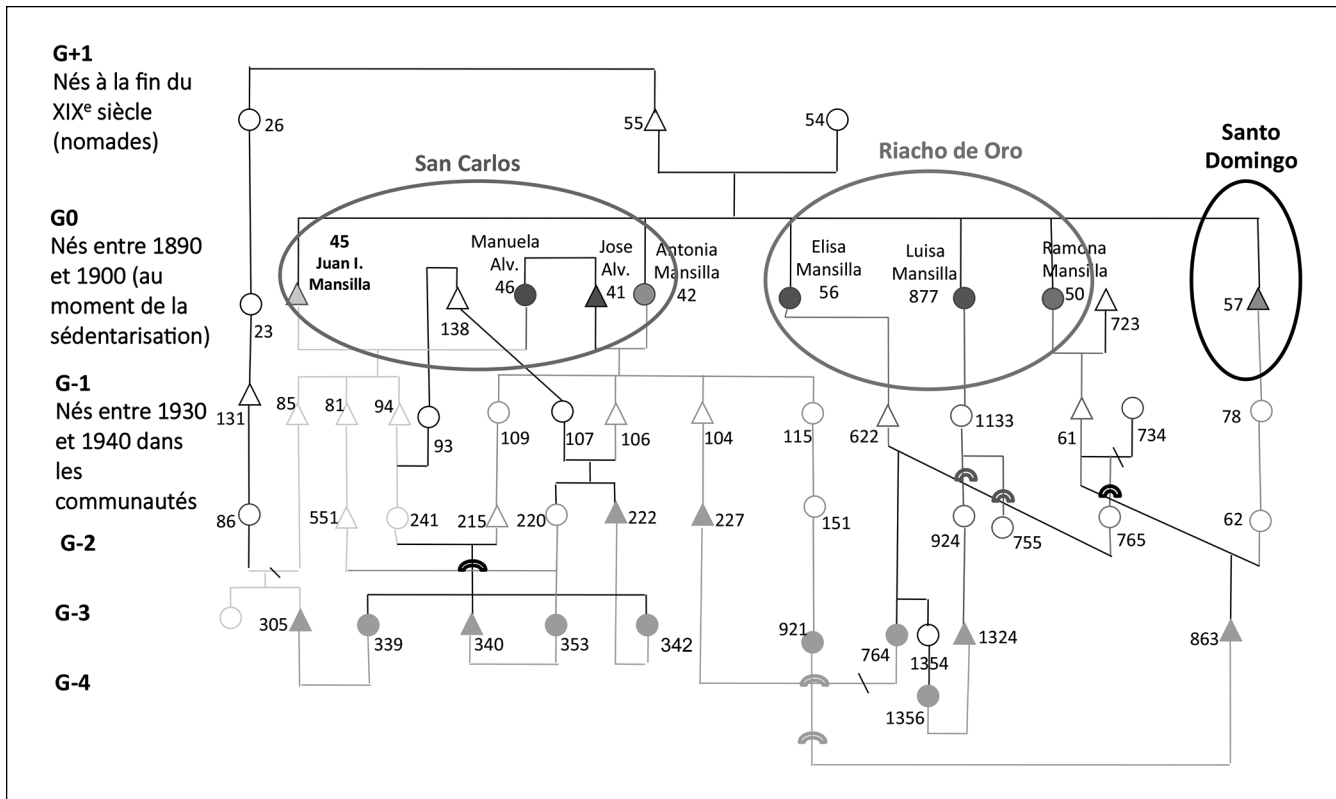


Figure 3
Quelques mariages consanguins du corpus

mépris chrétien pour les unions consanguines et l'importance accordée à l'exogamie. Or, nous nous demandons si toutes ces unions sont considérées par les Tobas comme des relations entre parents et, donc, comme des relations incestueuses.

La première chose que nous remarquons au sujet de ces mariages, c'est qu'ils se sont presque tous produits, et se produisent encore, dans la famille Mansilla, qui est l'une des plus vieilles familles étendues des trois communautés dans lesquelles nous avons travaillé. Dans la figure 3, nous voyons que certains Mansilla de G0 se sont établis à San Carlos, d'autres à Riacho de Oro et d'autres encore à Santo Domingo. Les individus 55 et 54 ont eu plusieurs enfants qui se sont tous installés, entre 1920 et 1930 – après la conquête du territoire par l'armée argentine à la fin du XIX^e siècle –, dans ces trois communautés au sein desquelles résident actuellement leurs descendants. Cet ensemble de frères et sœurs formait, avec d'autres, la tribu no'olgaxanaq, qui pratiquait le nomadisme dans le centre du Chaco argentin entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e.

Si nous prenons la génération la plus ancienne (G0), nous voyons que les enfants des frères et des sœurs de G0 (en G-1) ne se sont pas mariés entre cognats. Cela signifie que les mariages consanguins entre les descendants de 55 et 54 se sont produits en G-2, G-3 et G-4. Or, ces mariages entre des personnes qui sont des cousins ou des oncles/nieces classificatoires ne sont pas nécessairement tous considérés comme incestueux par les Tobas de ces communautés. Certains ne sont même pas considérés comme des unions entre consanguins.

Pourquoi certaines unions sont-elles considérées comme consanguines, tandis que d'autres, contractées entre des personnes qui occupent des positions équivalentes, ne le sont pas? Et comment opère la mémoire des liens généalogiques entre les personnes engagées dans des mariages considérés, en principe, comme « incorrects »? Nous examinerons maintenant certains de ces cas afin d'offrir un début de réponse à ces questions.

Dans la figure 4, le lien entre 227 et 764 passe par la grand-mère paternelle de l'homme (42) et l'arrière-grand-mère (50) de la femme par la lignée du grand-père maternel. Il s'agit d'un mariage entre oncle et nièce classificatoires. Les conjoints sont en outre cousins au deuxième degré par la même lignée que celle évoquée précédemment (42) ainsi que par la lignée de la grand-mère paternelle de la femme (56). Il semble toutefois qu'ils ne soient pas considérés comme consanguins, et l'on ne mentionne nulle part qu'ils ont enfreint un interdit matrimonial. On comprend mieux cette absence de réprobation lorsqu'on examine le premier circuit qui les unit comme oncle et nièce classificatoires : le grand-père maternel de la femme (61) n'a jamais reconnu sa fille (765), ce qui a rendu inopérant le lien généalogique qui les unissait. Leur union aurait cependant pu être réprouvée en raison du circuit qui les relie comme cousins au deuxième degré. Il se peut que la localisation géographique ait influencé l'absence de reconnaissance de ce lien cognatique, tout comme d'autres d'ailleurs. En effet, 42 s'est marié et a vécu à San Carlos jusqu'à sa mort. Sa sœur 56 a quant à elle passé toute sa vie à Riacho de Oro. Par le passé, les

membres des deux communautés n'interagissaient pas autant qu'aujourd'hui. Deux générations plus tard, plusieurs descendants des deux sœurs ne se souviennent plus de la sœur de la grand-mère et encore moins de ses descendants.

Dans la figure 5, le mariage entre 340 et 353 est une union entre cousins au deuxième degré et entre oncle et nièce classificatoires. Ce mariage n'est pas non plus considéré comme consanguin. Il se peut que la distance géographique entre la mère de 353, qui a quitté la communauté, et la famille de l'époux, qui a vécu à San Carlos, ait eu une certaine influence. Nous constatons aussi qu'il y a toujours des hommes dans les arches des circuits qui les relient comme cousins ou comme oncle/nièce. On peut dès lors penser que le souvenir de ces hommes s'est estompé en raison de l'existence d'une inflexion matrilineaire concrète dans la mémoire des hommes et des femmes, en particulier lorsqu'elle est combinée à l'éloignement géographique.

Les cas des figures 3, 4 et 5 – ainsi que d'autres cas semblables que nous avons enregistrés – expriment diverses choses. D'une part, il est logique que la présence des femmes ne soit pas plus marquée que celle des hommes dans les arches des relations consanguines qui ne sont pas recherchées comme telles, puisque, si c'était le cas, on se souviendrait du lien de consanguinité à cause de l'inflexion matrilineaire dont nous avons parlé plus tôt, et l'union serait, de ce fait, considérée comme incestueuse. La présence des hommes dans les arches des relations pourrait nous permettre de comprendre pourquoi ces mariages consanguins ne sont pas considérés comme tels.

D'autre part, au-delà de la question de la mémoire, il existe divers facteurs qui pourraient nous aider à comprendre les raisons pour lesquelles certaines unions consanguines ne sont pas considérées comme telles. Les liens qui unissent un couple remontent souvent à près de quatre générations, et plusieurs de ces couples ne sont pas considérés comme ayant contracté un mariage incestueux. En outre, la distance géographique est un facteur qui rend possibles les mariages consanguins. En effet, tant la distance physique que l'amnésie qui prévaut à partir de trois ou quatre générations font que les personnes ne se considèrent plus comme parents. On peut supposer que les mariages entre cognats sont évités tant que le souvenir du lien généalogique perdure et se transmet de génération en génération, et tant que les descendants des cognats habitent dans la même communauté et entretiennent des liens fréquents. Finalement, la non-reconnaissance de la paternité d'un membre de la chaîne du circuit qui relie deux conjoints constitue un autre facteur qui rend possible un mariage consanguin. On accorde moins d'importance à la relation « biologique », qui ne crée pas forcément un lien social, et les unions entre les descendants d'une personne ayant nié sa paternité sont dès lors acceptées.

RÉFLEXIONS FINALES

Nous avons analysé ci-dessus certains aspects du système de parenté des Indiens tobas du Gran Chaco. Nous

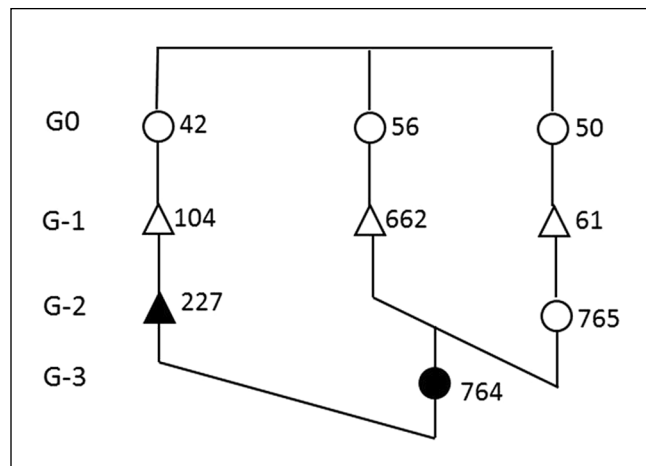


Figure 4
Mariage consanguin (662-765) ayant précédé le mariage consanguin entre 227 et 764

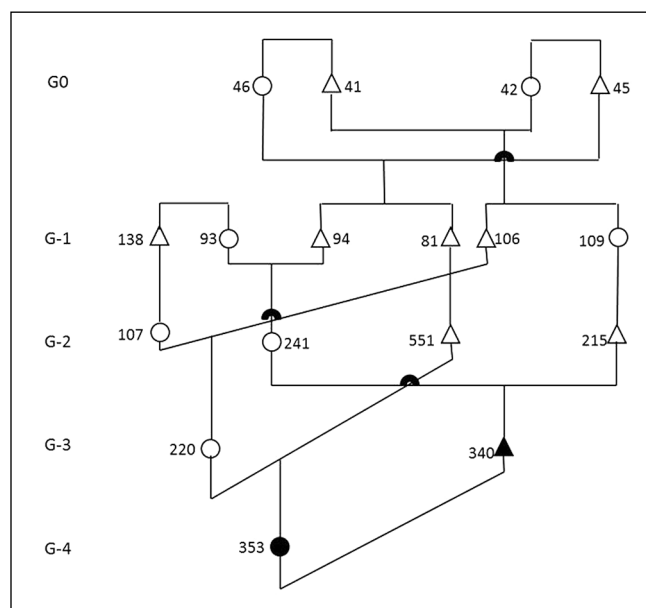


Figure 5
Mariages consanguins (220-551, 241-215) ayant précédé le mariage consanguin entre 353 et 340

nous sommes surtout intéressée aux liens entre la mémoire généalogique et les mariages consanguins dans le but de déterminer les facteurs qui influencent le choix d'un conjoint généalogiquement proche. Nous nous sommes basée, pour ce faire, sur le corpus généalogique constitué progressivement depuis l'an 2000 avec la collaboration des Qoms.

En 2006, l'analyse des données généalogiques collectées nous a conduite à soutenir que, chez les Qoms, tout comme chez les Wichis (Palmer 2005), les mariages consanguins se produisaient dans les marges des parentèles cognatiques (Tola 2006b). Nous ne disposions pas encore, à l'époque, des outils informatiques nécessaires à une analyse plus exhaustive du corpus de parenté ni de la totalité du corpus. Il nous fallait encore définir avec plus de précision quelles étaient ces marges, c'est-à-dire quel

était le degré de parenté entre les personnes consanguines qui se mariaient entre elles.

Il nous restait aussi à déterminer si certains types d'unions prévalaient (entre parents croisés, parallèles, matrilatéraux, patrilatéraux, etc.) dans les mariages contractés dans les marges de ces parentèles. Nos calculs manuels des alliances matrimoniales nous ont permis de comprendre que la différence entre parents consanguins et affins est d'abord diluée en raison de la terminologie employée (les affins sont considérés comme consanguins dans le vocatif et dans le système d'attitudes) et que, par la suite, le souvenir des liens, qu'ils soient consanguins ou affins, s'estompe en raison de la distance générationnelle, ce qui permet la conclusion de mariages au sein d'une nébuleuse consanguine dans laquelle les personnes ne se souviennent plus des chaînes généalogiques qui les unissent.

Grâce au programme informatique PUCK nous avons constaté que, à l'exception de rares unions matrimoniales se produisant entre parents réels, les mariages consanguins enregistrés représentaient 21 % des 472 mariages enregistrés et touchaient des personnes appartenant à la deuxième, troisième et quatrième génération descendante; ces personnes entretenaient en outre des liens généalogiques multiples (voir Daillant et Hamberger 2008; Hamberger et Daillant 2008). Les mariages entre consanguins qui se situent dans les marges des parentèles cognatiques ne correspondent pas à des règles positives d'alliance matrimoniale, mais ils se produisent malgré tout. Dans les petites communautés comme celles dans lesquelles nous avons enregistré nos données, ce type de mariage permet la perpétuation des unités familiales et le renforcement des alliances déjà existantes entre des familles apparentées.

Dans la nomenclature de la parenté toba, les enfants de frères et sœurs réels et classificatoires s'appellent réciproquement *yāqayā*. Nous avons cependant constaté que, dans la vie quotidienne, les enfants de cousins au second et au troisième degré cessent d'être nommés et considérés comme des parents ou *n'huol'ec*, puisque des facteurs comme la mémoire, la distance géographique et la rupture de la chaîne généalogique font qu'on ne les identifie plus comme des *yāqayā*. En effet, une grande partie des personnes engagées dans ces mariages ne connaissent pas les chaînes dont elles descendent et les circuits multiples qui les unissent. Cette méconnaissance, combinée à d'autres facteurs d'ordre sociologique, rend possible la conclusion de mariages consanguins.

Notes

1. Programme de traitement informatique des phénomènes de parenté de l'Équipe TIPP de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Le programme PUCK (Program for the Use and Computation of Kinship data) a été créé en février 2007 par Klaus Hamberger (EHESS, LAS). Une partie des thèmes abordés dans cet article ont été présentés à l'occasion d'une conférence donnée le 4 juin 2010 à Paris dans le cadre du Séminaire d'anthropologie américaniste.
2. Nous analysons ici les résultats partiels d'une recherche en cours sur la parenté, l'histoire et le territoire chez les Qoms

dans le cadre de plusieurs projets suivants, financés par le CONICET, l'ANPCyT-SECyT et l'UNESCO : PIP 2005 5487, PIP 2010 0059, PICT 26278 et UNESCO 2012 0049.

3. Les informations de base enregistrées dans le corpus comprennent : le prénom et le nom de chaque personne, le sexe, le lieu de naissance et de résidence, le nom du ou des conjoints actuels et/ou passés, le groupe d'âge, si elle est vivante ou décédée et son rôle au sein de la communauté.
4. Nous disposons actuellement de plusieurs corpus : l'un comprend les habitants de San Carlos, de Riacho de Oro et de Santo Domingo ainsi que leurs parents vivants et morts, affins et consanguins; le second inclut les habitants des communautés de Km 503 et de Tres Pozos ainsi que leurs parents vivants et morts, affins et consanguins; et le troisième comprend tous les Qoms avec lesquels nous avons travaillé depuis 1997 jusqu'à présent dans la province de Formosa, mais aussi dans le Grand Buenos Aires, à Derqui, et à Namqom.
5. Il existait et existe encore chez les Qoms divers types d'ethnonymes. Certains sont structurés en fonction de critères régionaux et s'appuient sur des toponymes. Ils font référence à la localisation géographique des unités sociales en se basant sur la localisation spatiale d'individus n'appartenant pas à la même unité. D'autres se fondent, au contraire, sur des analogies entre la sphère des êtres humains et la sphère animale et végétale. Ces deux catégories d'ethnonymes ne sont pas exclusives : ils s'entrecroisent et sont fréquemment utilisés simultanément. Les Tobas de la région centrale de Formosa reconnaissent, outre les Huaguilots, certains *Yolos*, *Qols*, *No'olgaxanaqs*, *Teguesans*, *Pioqs*, *Rapicoshecs*, *Sharoas*, *Oxotaxaqs*, *Tacshics* et *Mashicoles* et ils interagissent avec eux.
6. Convention pour la notation des relations de parenté : G0 : génération d'ego, G-1 : génération des enfants d'ego, G-2 : génération des petits-enfants d'ego, G+1 : génération des géniteurs d'ego, G+2 : génération des grands-parents d'ego, P : parent (géniteur), F : father (père), M : mother (mère), G : germain (fratrie réelle ou classificatoire), B : brother (frère réel), Z : sister (sœur réelle), Ch : child (progéniture), S : son (fils), D : daughter (fille).
7. Les informations au sujet des personnes mariées du corpus ont été, tout comme les autres informations, enregistrées pendant la recherche dont nous parlons dans l'article et au cours de la collecte de données réalisée maison par maison (pour les personnes vivantes qui habitent dans les trois communautés mentionnées; pour celles qui n'y habitent pas ou pour les personnes décédées, nous avons enregistré les informations données par des parents).

Remerciements

J'ai eu la chance de recevoir du CONICET une bourse externe pour jeunes chercheurs (2010) pour aller en France afin de travailler avec Isabelle Daillant, spécialiste en parenté amérindienne. Je tiens à remercier Isabelle Daillant et Klaus Hamberger pour leur dévouement dans l'enseignement des fonctions de l'outil PUCK et pour leur générosité. Je remercie le Centre d'EREA de Paris (CNRS) de m'avoir accueillie dans son laboratoire et je souhaite aussi remercier les Qoms pour leur confiance et leur générosité.

Ouvrages cités

- BALMORI, C., 1957 : « Notas de un viaje a los tobas ». *Revista de la Universidad* 2 : 23-36.
- BARRY, Laurent, et Michael GASPERONI, 2008 : « L'oubli des origines. Amnésie et information généalogiques en histoire et en ethnologie ». *Annales de démographie historique* 2 : 53-104.
- BRAUNSTEIN, José, 1983 : « Algunos rasgos de la organización social de los indígenas del Gran Chaco ». *Trabajos de Etnología* 2 : 9-102.

- BRAUNSTEIN, José, et Elmer MILLER (dir.), 1999 : *Peoples of the Gran Chaco*. Bergin and Garvey, Westport, CT.
- CORDEU, Edgardo, et Miguel DE LOS RÍOS, 1982 : « Un enfoque estructural de las variaciones socioculturales de los Cazadores-Recolectores del Gran Chaco ». *Suplemento Antropológico* 17(1) : 131-195.
- DAILLANT, Isabelle, et Klaus HAMBERGER, 2008 : « Géométries dravidiennes. Une analyse comparative des structures matrimoniales de trois sociétés amazoniennes ». *Annales de démographie historique* 2 : 145-195.
- DELL'ARCIPRETE, Ana, 1991-1992 : « Terminología de parentesco pilagá ». *Hacia una carta étnica del Gran Chaco* 4 : 9-19.
- GINZBURG, Rubén, et Jorge ADÁMOLI, 2006 : « Situación ambiental en el Chaco Húmedo », in A. Brown, U. Martínez Ortiz, M. Acerbi et J. Corcuera (eds.), *La Situación Ambiental Argentina 2005* : 103-112. Fundación Vida Silvestre Argentina, Buenos Aires.
- HAMBERGER, Klaus, et Isabelle DAILLANT, 2008 : « L'analyse de réseaux de parenté : concepts et outils ». *Annales de démographie historique* 2 : 13-52.
- KARSTEN, Rafael 1932 : « Indian Tribes of the Argentine and Bolivian Chaco. Ethnological Studies ». *Societas Scientiarum Fennica* 4(1) : 10-236.
- MÉTRAUX, Alfred, 1963 : « Ethnography of the Chaco », in J.H. Stewart (dir.), *Handbook of South American Indian*, vol. 1 : 197-301. Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology, Cooper Square Publishers inc., New York.
- MILLER, Elmer, 1979 : *Los tobas argentinos. Armonía y Disonancia en una sociedad*. Siglo XXI, México.
- PALAVECINO, Enrique, 1933 : *Indios Pilagá del Rio Pilcomayo*. Imprenta de la Universidad, Buenos Aires.
- PALMER, John, 2005 : *La buena voluntad wichí. Una espiritualidad indígena*. APCD/CECAZO/EPRAZOL, Formosa.
- SALAMANCA, Carlos, et Florencia TOLA (en coll. avec A. Vivaldi, R. Floricel, H. Diarte et O. Mansilla [maîtres qom de San Carlos]), 2005 : *Guía para la Educación intercultural y Bilingüe*. Projet UNESCO, Buenos Aires.
- TOLA, Florencia 2006a : *Historias de lugares, acontecimientos y familias. Registro, traducción y edición de relatos qom de San Carlos, Riacho de Oro y Santo Domingo*. Rapport du projet PICT (n° 868), Buenos Aires.
- , 2006b : « Estrategias matrimoniales en el proceso de repliegue y apertura de las parentelas toba (qom) ». *Revista de Antropología* 49(2) : 667-687.
- , 2014 : « Esposos y amantes consanguíneos entre los tobas (qom) del Gran Chaco ». *Journal de la Société des américanistes* 100(1) : 131-161. <<http://jsa.revues.org/13742>>
- TOLA, Florencia, C. MEDRANO et L. CARDIN, 2011 : *Territorio, memoria y lengua entre los qom del centro-este de Formosa en el Chaco argentino*. Rapport de l'UNESCO n° 0049, Buenos Aires.
- TOLA, Florencia, et Carlos SALAMANCA, 2009 : « Una revisión de las terminologías de parentesco y del régimen de alianza matrimonial entre los toba (qom) del Chaco argentino », in *VI Congreso Argentino de Americanistas* 2008.
- WRIGHT, Pablo, et José BRAUNSTEIN, 1990 : « Tribus Toba. Entre la historia, la demografía y la lingüística ». *Hacia una nueva carta étnica del Gran Chaco* 1 : 1-11.

novembre 2014

n° 12

Les Cahiers du CIÉRA



ISSN-1919-6474

www.ciera.ulaval.ca

Le leadership des femmes inuit et des Premières nations : Trajectoires et obstacles

Women and Leadership: Reflections of a Northwest Territories Inuit Woman
Helen Kitekudlak

Inuit Women Educational Leaders in Nunavut
Fiona Walton, Darlene O'Leary, Naullaq Arnaquq, Nunia Qanatsiaq-Anoe

To Inspire and be Inspired by Inuit Women in Leadership
Lucy Aqpiik

(Re)trouver l'équilibre en habitant en ville : le cas de jeunes Inuit à Ottawa
Stéphanie Vaudry

Souvenirs de Lioudmila Aïnana, une aînée yupik
Entretien réalisé par Dmitryi Oparin

Sápmelaš, être Sámi. Portraits et réflexions de femmes sámi
Annabelle Fouquet

Présentation d'œuvres de l'artiste Eruoma Awashish

Sahara
Nahka Bertrand

La violence envers les femmes autochtones : une question de droits de la personne
Renée Dupuis

Concordances et concurrences entre droit à l'autonomie des peuples autochtones et droits individuels : l'exemple du droit des femmes autochtones d'appartenir à une nation sans discrimination
Geneviève Motard